

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET		Date : 27/05/2024	
INTITULÉ DE L'ACTION : Découverte des lieux culturels et recréer du lien social			
DÉPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)	640	Autofinancement	2000
Frais de transport (2)	0	Participation des personnes (4)	
Boissons et alimentation	505,26		
Achat de fournitures (3) (à détailler)		Autres financements (à préciser)	
Assurance	50		
Tracts, affiches	150		
		Aide demandée au PIC	1345,26
Taxes (SACEM)	0		
Divers	0		
Personnel bénévole	924	Bénévolat	924
6 personnes X 14 h X 11 euro de l'heures			
SOUS TOTAL DES DÉPENSES ENGAGÉES	2269,26		
Financement d'un autre projet (5)	2000		
Sorties Familiales			
TOTAL	4269,26	TOTAL	4269,26

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.